

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR L'HONORABLE JOSEPH A. DAY,  
CHEF DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE À LA  
27<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'ORGANISATION INTERPARLEMENTAIRE DE L'ANASE  
À CEBU, AUX PHILIPPINES  
LE 11 SEPTEMBRE 2006**

Je suis le sénateur Joseph A. Day du Canada et voici mon collègue Bryon Wilfert, député de la Chambre des communes du Canada. Il nous fait plaisir de participer à la 27<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE (OIA) à Cebu, aux Philippines. Je vous remercie d'avoir invité le Canada à assister à cette réunion de l'OIA à titre d'observateur.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de rencontrer à nouveau nos homologues parlementaires de l'Asie du Sud-Est. Ces assemblées annuelles constituent une tribune unique qui nous permet de faire le point sur les événements dans la région et de tisser des liens personnels avec nos homologues, des liens indispensables au maintien de bonnes relations entre les pays.

D'année en année, la région du sud-est asiatique acquiert de l'importance pour le Canada, autant comme source d'un nombre croissant d'immigrants que comme partenaire commercial.

Cet accroissement des échanges de personnes, de biens et de services entre le Canada et les pays de l'Asie du Sud-Est renforce notre coopération dans une foule de domaines. En plus de partager les mêmes préoccupations au sujet du système commercial international, nous avons également des intérêts communs dans les domaines de la sécurité, de l'environnement, du développement durable et de la coopération en matière d'information et de technologie.

La diplomatie parlementaire joue un rôle de premier plan dans la promotion de cette coopération. En nous tenant mutuellement informés des progrès accomplis dans nos pays et nos parlements respectifs, nous facilitons les échanges entre nos pays. En cherchant à mieux nous comprendre mutuellement, nous pouvons contribuer à réduire la distance qui nous sépare.

Vous savez sans doute que les relations entre le Canada et votre région remontent à plus d'un demi-siècle, c'est-à-dire aux années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Nous avons établi nos premières relations avec nos partenaires du Commonwealth – Brunei Darussalam, Malaisie et Singapour. L'initiative d'aide du Commonwealth des années 1950 – le

Plan Colombo – a en effet marqué le début de la coopération entre le Canada et l'Asie du Sud-Est. Dans les années 1950 et 1960, le Canada a également participé aux commissions internationales de contrôle et de surveillance au Viêtnam, au Laos et au Cambodge.

Vers la fin des années 1960, le Canada a désigné l'Asie du Sud-Est comme récipiendaire prioritaire de l'aide canadienne. Au cours de cette période, nos échanges commerciaux avec cette région se sont accrus et, en 1974, le Canada a établi des relations avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). En 1977, il est devenu un partenaire de dialogue de l'ANASE.

Aujourd'hui, le gouvernement canadien maintient un dialogue avec l'ANASE au niveau ministériel, dans le cadre de la Conférence postministérielle de l'ANASE et du Forum régional de l'ANASE. Il participe également à deux mécanismes de dialogue de haut niveau – la réunion de hauts fonctionnaires dans le cadre du dialogue ANASE-Canada et la réunion des hauts fonctionnaires responsables de l'économie.

La relation entre le Canada et les pays de l'Asie du Sud-Est a évolué en un partenariat économique et commercial prospère. Par exemple, les échanges bilatéraux entre le Canada et les pays de l'ANASE dépassent maintenant 10 millions de dollars canadiens par année.

Parallèlement, près d'un demi-million d'immigrants des pays de l'ANASE ont élu domicile au Canada et le nombre d'étudiants de l'Asie du Sud-Est au Canada ne cesse d'augmenter à un rythme rapide.

Il n'y a pas de meilleur exemple du partenariat entre le Canada et l'Asie du Sud-Est que notre réponse au tsunami dévastateur de décembre 2004. Le gouvernement canadien a versé 425 millions de dollars canadiens en mesures de secours, d'aide au relèvement et de reconstruction, en plus des 213 millions de dollars canadiens offerts par la population canadienne.

J'aimerais maintenant aborder brièvement les sujets qui seront soulevés demain dans le cadre du dialogue avec des pays observateurs.

Je voudrais d'abord signaler qu'à titre de parlementaires canadiens, ce n'est pas nous qui élaborons la politique canadienne. Nous jouons néanmoins un rôle en matière de relations internationales, principalement dans le cadre de notre travail au sein des comités parlementaires. Nos comités effectuent des études au cours desquelles nous sollicitons l'avis de

spécialistes et de citoyens canadiens. Les rapports que nous publions au terme de ces études aident le gouvernement à définir sa politique. Ils peuvent également aider les citoyens canadiens à mieux comprendre les enjeux. Les délégués intéressés peuvent consulter ces rapports sur Internet.

Les rencontres avec leurs homologues d'autres pays font partie du travail des parlementaires canadiens et leur permettent de comprendre les enjeux et d'influencer la politique gouvernementale. Il nous tarde d'aborder ces questions avec vous au cours de notre dialogue de demain.

En ce qui concerne la sécurité régionale, les parlementaires canadiens reconnaissent qu'à notre époque d'intégration mondiale, les problèmes de sécurité dans une partie du monde peuvent avoir de graves répercussions ailleurs dans le monde. Les conflits régionaux, la traite des personnes, les pandémies et le trafic d'armes et de narcotiques peuvent avoir des répercussions sur la sécurité du Canada et sur la vôtre. Nous devons donc travailler en étroite collaboration les uns avec les autres pour éviter que certaines situations ne dégénèrent en problèmes, ici ou ailleurs.

À titre d'exemple, le Canada est un participant de longue date aux missions de maintien de la paix dans toutes les régions du monde. Il est également un chef de file du mouvement international d'interdiction des mines terrestres. Comme je viens de le mentionner, au cours des années 1950 et 1960, le Canada a participé aux commissions internationales de contrôle et de surveillance dans la région de l'Asie du Sud-Est. Récemment, des membres des forces canadiennes se sont joints à la Force internationale au Timor oriental et à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.

En 1998, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères a examiné les questions de sécurité en Asie-Pacifique dans son rapport sur la crise financière asiatique.

La coopération économique et commerciale est un élément des plus essentiels de notre relation avec les pays de l'Asie du Sud-Est. Le Canada a toujours été une nation commerçante. Au début, nos échanges se faisaient principalement avec l'Europe. Aujourd'hui, les États-Unis sont notre principal partenaire commercial.

L'Asie du Sud-Est représente toutefois un débouché important pour le Canada. Vos progrès économiques sont impressionnants : les pays de l'ANASE constituent un marché de près de 560 millions de personnes. Nos discussions ce matin concernant la création d'un

éventuel bloc commercial est-asiatique ne font que donner plus de pertinence à la question de la coopération commerciale.

Au moment où vos pays intensifient leur coopération entre eux et avec leurs partenaires asiatiques, le Canada souhaiterait accentuer sa présence dans la région. L'accroissement des échanges contribuerait à combler l'écart de développement de certains pays de l'ANASE.

Nos comités parlementaires ont passé énormément de temps à étudier la question du commerce avec l'Asie du Sud-Est. En 2003, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes a publié un rapport intitulé *Donner un nouveau souffle aux relations économiques entre le Canada et l'Asie-Pacifique*. En 1997, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères a publié un rapport intitulé *L'importance de la région de l'Asie-Pacifique pour le Canada*.

Les possibilités d'investissement sont une autre facette importante de notre relation économique. Elles constituent également un facteur important de croissance et de développement économiques dans la région. Qui plus est, l'investissement étranger crée des liens essentiels entre les pays de l'Asie du Sud-Est et les entreprises, les consommateurs et les travailleurs canadiens.

Aujourd'hui, les investissements canadiens dans la région de l'ANASE s'élèvent à plus de 11 milliards de dollars canadiens. Ces investissements représentent un vote de confiance dans la région de la part des gens d'affaire canadiens. Pour investir, les entreprises doivent évidemment compter sur une réglementation rigoureuse en matière d'investissement susceptible d'assurer la stabilité, la transparence, la prévisibilité et la protection des entreprises canadiennes. C'est pourquoi le Canada a toujours été un ardent partisan d'un système rigoureux fondé sur des règles.

L'environnement est un dossier de plus en plus incontournable de notre relation. Les Canadiens se préoccupent des répercussions éventuelles des catastrophes naturelles. Le tsunami, les récents cyclones en China et l'ouragan Katrina aux États-Unis nous ont rappelé qu'une catastrophe est vite arrivée.

En conjuguant nos efforts, nous pouvons réduire l'impact de ces événements. Au cours de nos discussions, nous espérons en apprendre davantage sur les mesures que vous prenez pour vous préparer aux catastrophes naturelles et pour réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement.

La coopération en matière d'information et de technologie est outil essentiel pour trouver des solutions aux problèmes internationaux. En partageant les meilleures pratiques, nous pouvons nous aider mutuellement à résoudre des problèmes persistants et en évolution.

Un bon exemple est l'effort international de lutte contre le syndrome respiratoire aigu sévère, ou SRAS, en 2003. En partageant l'information, nous avons réussi à freiner la propagation de cette maladie virulente. De la même manière, l'effort constant consenti dans le but de mieux comprendre la grippe aviaire démontre que la lutte contre ces maladies infectieuses doit se faire à l'échelle internationale et nécessite une coopération et un partage de l'information.

La coopération sur le plan de l'information et de la technologie s'applique à bon nombre des dossiers abordés au cours de notre dialogue. En ce qui concerne la protection de l'environnement, par exemple, l'information et la technologie joueront un rôle de premier plan pour atténuer les effets du changement climatique. Les technologies d'énergie non polluantes sont porteuses d'espoir pour minimiser l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement. Le développement de sources alternatives et renouvelables d'énergie au moyen de petites centrales d'énergie hydroélectrique et solaire et de biocombustibles, comme ceux dont nous avons parlé hier soir, aidera les pays en développement dans leur recherche de l'autonomie énergétique.

En ce qui à trait au cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Canada maintient son engagement à l'égard d'une plus grande libéralisation du commerce, d'un système de commerce multilatéral réglementé et des objectifs des négociations de Doha. Comme vous, nous avons été extrêmement déçus d'apprendre la suspension des négociations. Leur aboutissement aurait permis de promouvoir les objectifs canadiens en faveur d'une ouverture accrue des marchés aux producteurs, manufacturiers et fournisseurs de services canadiens. Cela aurait également eu des résultats positifs pour les pays en développement, qui avaient tout à gagner d'une plus grande intégration dans le système de commerce international et de la réduction des subventions à l'agriculture.

Nos comités parlementaires ont consacré beaucoup de temps à l'étude de l'OMC et du système de commerce international. En mai 2002, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes a publié un rapport intitulé *Pour un nouveau cycle de négociations efficace : les grands enjeux du Canada à l'OMC*. En juin 2005, il a publié un autre rapport intitulé *Les composantes d'une stratégie canadienne à l'égard des marchés émergents*, qui contient des recommandations sur les négociations de l'OMC.

J'aimerais décrire en quelques mots l'aide au développement apportée par le gouvernement canadien dans la région. Le Programme régional de l'Asie du Sud-Est de l'Agence canadienne de développement international porte sur les problèmes de développement qui touchent la région. Il s'agit d'un petit programme ciblé d'environ 12 millions de dollars canadiens par année. Ses priorités d'aide sont l'intégration économique, l'environnement et la gouvernance, la sécurité et la règle de droit.

Ce programme aide les pays à remplir les conditions d'accession ou d'adhésion à l'OMC et à faire valoir leurs droits de membres. Il a également appuyé des projets de gouvernance et de réforme législative qui ont contribué à sensibiliser les populations de toute la région aux droits des femmes, des enfants, des minorités ethniques et des travailleurs migrants et à assurer leur respect.

Le Canada a également des programmes bilatéraux de développement avec le Cambodge, l'Indonésie, les Philippines et le Viêtnam.

Enfin, en ce qui concerne les visites parlementaires comme moyen de renforcer la diplomatie interparlementaire, mes collègues et moi-même croyons que la participation à des réunions comme celle-ci contribue largement à promouvoir la compréhension et le respect mutuels parmi les parlementaires.

Les parlementaires canadiens sont membres de plusieurs associations parlementaires et groupes interparlementaires, dont le Forum parlementaire Asie-Pacifique auquel participent également certains pays de l'ANASE. Ils coopèrent également avec Singapour et la Malaisie dans le cadre de l'Association parlementaire du Commonwealth. L'Union interparlementaire est un autre mécanisme de coopération, sans parler de la Francophonie, qui réunit le Viêtnam, le Laos et le Cambodge ainsi que le Canada.

Au début de l'année, les parlementaires de certains pays de l'ANASE ont participé à la Conférence des parlementaires Asie-Pacifique sur l'environnement et le développement, organisée à Whistler, en Colombie-Britannique, par les présidents du Sénat et de la Chambre des communes du Canada.

En conclusion, je tiens à vous remercier de votre accueil à ces rencontres. Dans le cadre de ces rencontres officielles ou officieuses que nous avons et continuerons d'avoir avec vous, collègues de l'Asie du Sud-Est, nous apprenons à mieux comprendre les problèmes auxquels vous êtes confrontés. Nous allons poursuivre notre réflexion chez nous. Soyez assurés que nous continuerons de suivre les progrès accomplis en Asie du Sud-Est.